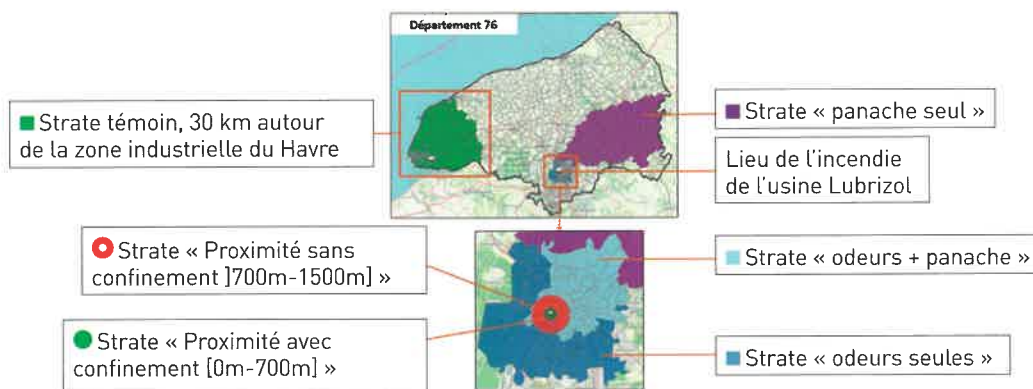


Quelle est la méthode d'enquête ?

La **zone d'étude**, dont les habitants constituent la **population de l'étude**, a été définie en fonction des informations disponibles sur l'événement accidentel et la pollution qu'il a générée. Cette zone, qui couvre **122 communes**, a été divisée en **quatre strates** selon les types d'exposition qu'elles ont subies : « proximité du lieu de l'accident » (divisée en deux, 0-700 mètres et 700-1500 mètres), « perception des odeurs », « perception des odeurs et situation sous le panache » et « situation sous le panache ».



La zone d'étude regroupe environ 300 000 habitants. L'enquête sera menée sur un **échantillon représentatif** de cette population : **4 000 adultes** vont être tirés au sort. Elle portera également sur la santé d'un enfant par ménage, soit **1 200 enfants**. Toutes les informations recueillies seront analysées de façon **anonyme**¹. Tous les résultats seront rendus publics.

Compte tenu de l'épidémie **Covid-19** et de l'influence importante qu'elle va avoir sur les informations recueillies, il est nécessaire de prendre en compte une **zone témoin** pour comparer les données observées dans la population enquêtée et pouvoir interpréter les résultats. La ville du Havre et sa périphérie nord ont été choisies comme zone témoin.

Comment cela se passe concrètement ?

La collecte des données de l'étude est prévue en août et septembre 2020. Il est possible de répondre à l'enquête de deux manières. En ligne, sur le site internet www.sante-post-incendie-76.fr et à l'aide du mot de passe qui a été envoyé aux personnes tirées au sort, ou par téléphone. Un enquêteur de la société d'études Ipsos, spécialement formé, prendra contact avec elles. Les personnes sélectionnées peuvent également convenir d'un rendez-vous sur le site internet de l'étude ou en appelant le n° vert. Le questionnaire dure environ 30 minutes.



Plus d'informations

Numéro vert : 0 800 942 590 (service et appel gratuit / du lundi au vendredi : 9h00-18h00 ; le samedi : 10h00-16h00)

www.sante-post-incendie-76.fr : le site dédié à l'étude

Mairie de votre commune, votre médecin, votre pharmacien

www.santepubliquefrance.fr avec des informations sur les autres études du dispositif Santé Post Incendie 76

¹ Cette étude met en œuvre un traitement de données à caractère personnel fondé sur la réalisation d'une mission d'intérêt public et dont Santé publique France a la responsabilité. L'agence assure la sécurité et la confidentialité des données des participants, de leur collecte à leur destruction. Une lettre d'information détaillant les modalités de traitement de données ainsi que les droits des participants sur leurs données sera adressée aux personnes tirées au sort.

